



- ALERTE PRESSE – ALERTE PRESSE - ALERTE PRESSE –

Le CNPMM, NAUSICAA et FINDUS font connaître leur désaccord contre le principe de listes classant les espèces de poissons en « à privilégier, à consommer avec modération, et à éviter ».

En effet, si le consommateur doit avoir une consommation responsable, il est de la responsabilité de la filière pêche de répondre aux attentes de ce dernier en lui garantissant que les produits qui lui sont proposés ne soient pas menacés.

Car condamner une espèce, c'est condamner les pêcheurs qui en vivent et qui exploitent durablement certains stocks de cette espèce.

C'est dans cette perspective que le CNPMM, l'OFIMER, NAUSICAA et FINDUS se sont regroupés pour engager la filière vers le concept de pêche responsable et/ou durable porté notamment par l'écolabel MSC. Cet écolabel est à même aujourd'hui de garantir une pêche durable dans le respect des critères de la FAO.

5 pêcheries françaises sont candidates à une écocertification comme MSC :

- Crustacés de casier
- Sardine de Bolinche,
- Langouste de Corse,
- Coquille Saint-Jacques,
- Langoustine du Golfe de Gascogne.

Pour déterminer les conditions de pêche, les professionnels encouragent le consommateur à prendre en considération plusieurs critères, et notamment :

- **l'état des stocks d'une espèce,**
- **la zone géographique.**

Ces critères sont aujourd'hui les principaux reconnus par tous comme étant les plus efficaces pour une préservation des espèces de poissons. En effet, une espèce de poisson peut être en danger dans une certaine zone géographique mais pas dans une autre. Par exemple, le stock de sole est plus fragile dans le golfe de Gascogne alors qu'il n'y a pas de problème en Manche.

Grâce à cet engagement responsable et d'écolabellisation, la filière pêche remplit pleinement son rôle en s'impliquant dans une démarche de progrès qui vise à proposer au consommateur des produits responsables et / ou durables qui, à terme, devraient devenir les standard du marché.

Aujourd'hui, des entreprises comme Findus accompagnent les pêcheurs dans leurs démarches de progrès en faisant évoluer l'intégralité de leur production vers la pêche responsable. Du point de vue des consommateurs, le label MSC représente la possibilité d'orienter ses achats vers une consommation durable.

Contacts presse : Agence Hill & Knowlton

Sylvain Camus : 01 41 05 44 19

Sylvain.camus@hillandknowlton.com

Clotilde Concé : 01 41 05 44 32

Clotilde.concé@hillandknowlton.com